

# NOS MEMBRES

Sont invités à participer au comité régional du Fonjep les représentants de toute association bénéficiaire d'une aide du Fonjep, les représentants des services de l'État et des collectivités territoriales.

À ce jour, le comité régional Grand Est compte :

- 55 associations
- 3 représentants de l'État

## Légende

- Membres affiliés à une tête de réseau régionale
- Membres non affiliés
- État



## Ardennes

- Ass. Pirouettes (Charleville Mezieres)
- CDOS 08 (Bazeilles)
- Centre social de Fumay (Fumay)
- Centre social d'Orzy (Revin)
- Escal en Yvois (Carignan)
- Ligue de l'enseignement (Charleville Mezieres)

## Aube

- MPT / CS Bar sur Aube (Bar sur Aube)
- MPT / Csle Château (Brienne Le Château)
- MRJC (Troyes)

## Bas Rhin

- Amsed (Strasbourg)
- Ass. Joie et santé Koenigshohen (Strasbourg)
- Astu Actions citoyennes interculturelles (Strasbourg)
- Azur FM - Ass. Culture et expression locales (Sélestat)
- Cardek (Strasbourg)
- Céméa (Strasbourg)
- FJT Amitel (Strasbourg)
- MRJC (Strasbourg)
- UFCV (Strasbourg)
- DRDJSCS (Strasbourg)

## Haut Rhin

- Accès Centre social (Mulhouse)
- Ass. le Rezo (Brunstatt)
- Centre socio-culturel Lavoisier Brustlein (Mulhouse)
- Union départ. Centres sociaux 68 (Mulhouse)

## Marne

- Foyer pour tous - SC éducatif et culturel (Saint Brice Courcelles)
- DRDJSCS (Chalons-En-Champagne)

## Meurthe et Moselle

- Ass. Si l'on se parlait (Laxou)
- Centre social et culturel les épis (Lunéville)
- Cristeel / ULMJC Val de Lorraine (Pompey)
- CROS Grand Est (Tomblaine)
- FRMJC (Nancy)
- Graine Lorraine du Grand Est (Cirey Sur Vezouze)
- Les petits débrouillards (Maxeville)
- MJC Massinon (Maxeville)
- MRJC (Nancy)
- Union rég. des Francas (Vandœuvre-Lès-Nancy)
- Union rég. Foyers ruraux (Velain)

- URHAJ (Maxeville)

- DRDJSCS (Nancy)

## Meuse

- Ass. dép. Pupilles enseignement public (Bar Le Duc)
- CDOS 55 (Bar Le Duc)
- Union Rempart (Montigny-Lès-Vauculeurs)

## Moselle

- Afev (Metz)
- Ass. Audaces's (Folschviller)
- Ass. Carrefour (Metz)
- Ass. la Passerelle (Metz)
- Ass. Passage (Thionville)
- Club pour l'Unesco Jean Laurain (Metz)
- Cri Bij (Metz)
- Éclaireuses et éclaireurs de France (Metz)
- FD Centres sociaux 57 (Metz)
- Foyer des jeunes ouvriers (Metz)
- Foyer Mozart (Metz)
- Union régionale Ligue Grand Est (Metz)

## → ÉDITO

Le comité régional Grand Est du Fonjep a été installé en avril 2017 en présence de la directrice régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale Anouchka CHABEAU et le délégué régional Yann FREMEAUX. La cinquantaine d'associations présentes a défini collectivement 3 thématiques de travail, en intégrant la dimension territoriale à chacune d'elle : la place des jeunes dans la vie associative, le décloisonnement des fonds et du fond (enjeux sociaux, enjeux de territoires versus modèles socio-économiques des associations), la place de l'éducation populaire dans leurs relations aux collectivités territoriales.

Ces travaux ont marqué une

État, collectivités et associations : ensemble pour développer les projets de jeunesse et d'éducation populaire.

nouvelle étape dans les travaux menés de longue date dans chacune des anciennes régions, soulignant l'enjeu à se réapproprié ce nouveau territoire, sa dimension géographique autant que les questions que cet élargissement pose à l'ensemble des acteurs.

Une autre réunion a eu lieu le 15 février 2018, accueillie par la directrice régionale, Anouchka CHABEAU. Elle a rassemblé 43 personnes pour travailler en groupe sur les thématiques retenues.

L'année 2018 a été marquée par la diffusion et la prise en compte de l'instruction interministérielle du 19 décembre 2017 relative aux subventions d'appui au secteur associatif versées par l'intermédiaire du Fonjep pour les secteurs « Jeunesse et éducation populaire », « cohésion sociale » et « politique de la ville ».

Le départ du délégué régional, appelé à d'autres fonctions professionnelles en dehors de la région, a rendu complexe la conduite des travaux sur la seconde partie de l'année. L'année 2019 permettra au nouveau délégué régional Gaétan VECCHIO et sa suppléante Marie-Andrée REGAD de relancer les travaux du comité.

## Nos thèmes de travail prioritaires :

- Place des jeunes dans la vie associative
- Travailler sur la question de décloisonnement des fonds et du fond
- La place de l'éducation populaire vis-à-vis des collectivités.



# LE FONDS DE COOPÉRATION DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) est un organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations depuis 1964. Véritable pôle de ressources, il est un levier des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire. Il gère notamment au plan national 5301 « postes Fonjep », dispositif qui contribue à l'emploi de permanents qualifiés au

sein d'associations agréées de jeunesse et d'éducation populaire.

Nourri par son ancrage territorial, par le regard multiple qu'offre la cogestion et par son expérience, le Fonjep est en veille permanente sur les évolutions sociales et les nouveaux besoins en matière de politique de jeunesse et d'éducation populaire. Avec ses partenaires, il

analyse ces tendances, expérimente et développe des pistes d'actions nouvelles pour répondre aux besoins sociaux.

Le comité régional Grand Est, issu des associations porteuses des postes Fonjep, est partie intégrante du Fonjep. En son sein, conformément à la charte d'engagements réciproques<sup>1</sup> et à la charte de

cogestion du Fonjep qui en découle, l'état, les collectivités et les associations s'engagent, à « créer des conditions favorables pour une dynamique de travail collaboratif, à contribuer à la constitution de connaissances et au partage d'analyses sur leurs champs d'intervention, et à être force de proposition de projets et expérimentations à coconstruire entre l'État, les collectivités territoriales et les associations ».

1- renouvelée en 2014 par l'État, le Mouvement associatif et les collectivités territoriales

Le comité régional du Fonjep c'est :



Un espace de co-construction entre État, collectivités et associations.



un observatoire local de l'action des associations du secteur



un outil de valorisation des actions menées par les associations du territoire

## 490 postes Fonjep

Soutenir les projets associatifs dans la région

En 2018, le Fonjep a géré 5 301 postes Fonjep dont **490 dans le Grand Est.**

Les postes Fonjep sont des aides de 7 000 € à 8 000 € versées par l'intermédiaire du Fonjep pour le compte de l'État à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire. Ces aides viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié, et sont attribuées pour 3 ans renouvelables deux fois<sup>1</sup>.

### Postes Fonjep ?



### Nouveautés 2019

+ 760 postes Fonjep sur le plan national au titre de la politique de la ville, pour :

- Accompagner les projets des petites associations
- Développer la mutualisation des ressources salariées
- Accompagner l'essaimage de crèches associatives, de centres sociaux ou d'espaces de vie sociale

## Solidarité internationale

Échanger, s'entraider, s'engager

Le Fonjep gère plusieurs dispositifs de solidarité internationale financés par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'Agence française de développement (AFD). Destinés aux jeunes, aux adultes ou aux associations, ces dispositifs se complètent pour favoriser la découverte d'autres cultures, l'engagement dans des actions collectives, solidaires et durables, et le développement d'une citoyenneté mondiale.

Dans le Grand Est cela s'est traduit en 2018 par :

- 85 projets de jeunes 16-25 ans (JSI et VVV/SI)
- 80 volontaires de solidarité internationale (VSI) mobilisés à l'étranger
- 3 postes Fonjep d'Éducation au développement et à la solidarité internationale (EADSI)



## Modèles socio-économiques

Outils de la réflexion des associations

Devant les évolutions économiques et réglementaires, de nombreuses associations de jeunesse et d'éducation populaire sont fragilisées. Pour faire face à cette situation, le Fonjep a lancé un projet d'ampleur visant à leur offrir un appui à la réflexion sur leur modèle socio-économique. Après une phase d'enquête en 2017, des expérimentations ont été menées en 2018 avec 4 équipes de recherche et 45 associations au plan national.

**3 associations du Grand Est participent à ces expérimentations.**

Les résultats des travaux font l'objet d'une capitalisation qui permettra d'outiller les autres associations qui souhaitent elles aussi réfléchir à l'évolution de leur modèle.



1- Instruction interministérielle n° 2017-194 du 19-12-2017

2- Instruction du gouvernement du 8 février 2019 relative au déploiement des dispositifs adultes-relais et FONJEP dans le cadre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers